
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 janvier 2017
CO 001 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94
Présents : .. 92
Votants : ..94

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Rémy VIENNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Claire LUCAS VERNUS, Patrick PREVALET, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Angélique NOROY, Marie-Christine CHAUVIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Frédéric LAMBERT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Philippe RIOU, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS, Bernard ONCLE.

Ont donné pouvoir : André JOURD'HUI donne pouvoir à Dominique BONNET, Jacques GUILLOT donne pouvoir à Claire LUCAS VERNUS.

Assistaient à titre consultatif : Colette BEAUD, Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Pascal BONVALOT, Serge CLEMENT, Eliane CETRE, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : André PROST, Lucie DODANE.

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien LAVIER

Convocation faite le : 16 janvier 2017

Objet : Fixation du nombre de Vice-Présidents.

VU le CGCT et notamment l'article L 5211-9 du CGCT ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2016 portant composition du Conseil Communautaire ;

VU la note de synthèse n°1/24.01.2017, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT, relative à la composition du Bureau de la nouvelle Communauté de Communes créée au 1^{er} janvier 2017 par fusion ;

CONSIDERANT que la détermination du nombre des Vice-Présidents l'est en application de la loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012 comme suit :

- Vote à la majorité absolue des suffrages exprimés : 20% (arrondi à l'entier supérieur) maximum de l'effectif des Conseillers avec un plafonnement à 15 Vice-Présidents et minimum à 4
- Vote à la majorité des 2/3 : 30% (arrondi à l'entier inférieur) maximum de l'effectif des Conseillers et plafonnement à 15 Vice-Présidents et minimum à 4

ATTENDU que l'effectif du Conseil Communautaire est de 94 Conseillers, que le nombre maximum de Vice-Président est plafonné à 15 ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 janvier 2017
CO 001 DE (SUITE)

Objet : Fixation du nombre de Vice-Présidents.

ENTENDU les éléments du débat ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des 94 votants,

FIXE le nombre de Vice-Présidents de la Communauté de Communes à dix (10).

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,

Pour le Président empêché,
le Vice-Président

Michel FRANCONY

